Mail type

Objet : Loi de Finances 2025 : Coupes budgétaires sur le Pacte en faveur de la haie.

Monsieur le Sénateur / Madame la Sénatrice

Nous vous écrivons pour vous faire parte de notre vive inquiétude sur le contenu du projet de loi de finances 2025, qui propose de diminuer de 72% les crédits du Pacte en faveur de la haie.

Les conséquences de cette baisse budgétaire seront très fortes pour notre structure/notre territoire.

Le Pacte en faveur de la haie avait fixé, en 2023, objectif de gain de 50 0000km de haies d’ici 2030, et un engagement financier de l’État à 110M€ par an pour au moins 3 ans. Les crédits sont aujourd’hui réduits à 30M€.

Dans notre *secteur/territoire/département de XXXXX, notre structure (XXXXXX)*, a pris le risque de recruter des conseillers, de les former, d’investir dans du matériel *(ajuster)* pour répondre aux enjeux du Pacte.

Et les résultats sont aujourd’hui indéniables : le succès que rencontrent les appels à projet du Pacte auprès du monde agricole montrent que le cap est le bon.

Nous souhaitons donc vous faire part de notre inquiétude sur cette coupe budgétaire, qui a été largement relayée à l’Assemblée nationale, mais n’a pu se concrétisé par un vote, du fait du rejet de la partie I. A l’Assemblée 290 Députés issus de 6 groupes politiques différents ont porté des amendements pour augmenter le budget du Pacte en faveur de la haie.

Vous pourrez trouver plus de détails et une proposition d’amendement portée par l’Afac-Agroforesteries dont nous sommes membres (ajuster si ce n’est pas le cas) sur cette situation dans le courrier en Pièce-jointe.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question (à ajuster avec éventuelle demande de RDV)

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à notre courrier, et vous prie d’agréer, Monsieur le Sénateur / Madame la Sénatrice l’expression de ma haute considération.